



Projet financé par
l'Union européenne



PROJET EUROMED JUSTICE III

Droit pénal et droit pénitentiaire

Deuxième réunion du GT 3

GT 3.2

Groupe de travail sur le droit pénal en vue de préparer un instrument équivalant aux « fiches belges »

Rome (IT), du 29 au 31 janvier 2013

ORDRE DU JOUR

Lundi 28 janvier 2013

Arrivée des participants à l'hôtel et premier contact avec les membres de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet.

Mardi 29 janvier 2013

09h00 – 09h30 **Enregistrement des participants**

09h30 – 09h45 **Mots de bienvenue**

Maria Luisa FICHERA, Directrice du Projet *Cocaine Route Monitoring and Support "CORMS"* MAE-DGCS, et Coordinatrice Nationale pour l'Italie du Projet Euromed Justice III.

Andrés SALCEDO VELASCO, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III.

09h45 – 10h00 **Présentation des participants**

10h00 – 10h30 **Synthèse du travail réalisé durant et depuis la réunion précédente.**

Andrés SALCEDO VELASCO

- 10h30 – 10h50 **Groupe de travail sur le droit pénal en vue de préparer un instrument équivalant aux « fiches belges ».** Travail intermédiaire, programme de travail, calendrier et méthodologie.
- José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III*
- 10h50 – 11h15 Pause café
- 11h15 – 13h00 **Poursuite de la discussion entamée lors de la première réunion. Situation actuelle concernant le droit pénal dans les pays partenaires du Voisinage Sud : Repérage et interception des (télé) communications ; Agents et informateurs – Infiltration : Infiltration par un informateur de l'Etat requis ; Gestion des informateurs. (poursuite de la discussion si nécessaire)**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- 13h00 – 14h30 Déjeuner
- 14h30 – 15h30 **Situation actuelle concernant le droit pénal dans les pays partenaires du Voisinage Sud. Une référence spéciale aux mesures suivantes: Examens, fouilles corporelles et expertises. Documents-Obtention. Biens-Saisie, confiscation et restitution (I)**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion
- 15h30 – 16h00 Pause café
- 16h00 – 17h30 **Situation actuelle concernant le droit pénal dans les pays partenaires du Voisinage Sud. Une référence spéciale aux mesures suivantes: Examens, fouilles corporelles et expertises. Documents-Obtention. Biens-Saisie, confiscation et restitution. (II)**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion
- Fin de la 1ère journée

Mercredi 30 janvier 2013

- 08h30 – 09h30 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière aux mesures suivantes : Examens, fouilles corporelles et expertises. Fouilles corporelles, exploration corporelle et examen médical psychiatrique**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion
- 09h30 – 11h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière aux mesures suivantes : Examens, fouilles corporelles et expertises. Contrôle d'identité, mesures d'identité judiciaire. Examen ou expertise technique ou scientifique.**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion

11h00 – 11h30 Pause café

11h30 – 13h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière aux mesures suivantes : Documents – Obtention. Echange spontané d'information. Injonction de produire des documents. Autres possibilités d'obtenir des informations d'ordre fiscal ou relatives à des comptes bancaires.**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

13h00 – 14h30 Déjeuner

14h30 – 16h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière aux mesures suivantes : Documents – Obtention. Accès à des documents publics de dossiers judiciaires. Communication d'extraits de casier judiciaire. Envoi et remise de pièces de procédure. Délégation de la poursuite pénale.**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

16h00 – 16h30 **Présentation d'une mise à jour du site Internet du projet.**

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS

Fin de la 2^{ème} journée

Jeudi 31 janvier 2013

08h30 – 10h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière aux mesures suivantes : Biens – Saisie, confiscation et restitution. Saisie. Gel de comptes bancaires. (I)**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

10h00 – 10h30 Pause café

10h30 – 12h00 **Biens – Saisie, confiscation et restitution : une approche du cadre juridique italien.**

Fabio LICATA, Juge italien.

Discussion

12h00 - 13h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière aux mesures suivantes : Biens – Saisie, confiscation et restitution. Saisie. Gel de comptes bancaires. (II)**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

13h00 – 14h30 Déjeuner

14h30 – 16h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalent aux « fiches belges », avec une référence particulière aux mesures suivantes : Biens – Saisie, confiscation et restitution. Restitution. Mesures provisoires en vue de la confiscation. Confiscation.**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

16h00 – 16h15 **Conclusions, premières recommandations et contributions relatives au manuel. Préparer le travail intermédiaire et la prochaine réunion. Examen et suggestions en vue des activités de formation et des visites d'étude à organiser dans le cadre de cette composante.**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

16h15 – 16h30 **Clôture de la réunion**

Andrés SALCEDO VELASCO

Fin de la réunion

INTRODUCTION GENERALE

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la troisième composante du projet : droit pénal et droit pénitentiaire. L'objectif de cette activité est double : d'une part, promouvoir un débat sur la réforme du système pénal dans les pays bénéficiaires, avec une référence spéciale au droit procédural pénal, et améliorer la coopération judiciaire pénale. Ce groupe de travail sur le droit pénal vise donc aussi à fournir un forum adéquat pour mener la discussion susmentionnée sur les façons d'améliorer la coopération judiciaire. D'autre part, ce groupe de travail se concentrera plus particulièrement sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges » pour les pays partenaires du Voisinage Sud.

Cette réunion est la deuxième des 3 réunions qui seront consacrées à cette question. Elle mettra l'accent sur les questions suivantes : Examens, fouilles corporelles et expertises. Documents - Obtention. Biens – Saisie, confiscation et restitution. Durant la réunion, on se penchera plus particulièrement, sur les mesures suivantes: Fouilles corporelles. Exploration corporelle. Examen médical psychiatrique. Contrôle d'identité, mesures d'identité judiciaire ; et Examen ou expertise technique ou scientifique. Echange spontané d'information. Injonction de produire des documents. Autres possibilités d'obtenir des informations d'ordre fiscal ou relatives à des comptes bancaires. Accès à des documents publics de dossiers judiciaires. Communication d'extraits de dossier judiciaire. Envoi et remise de pièces de procédure. Délégation de la poursuite pénale. Saisie. Gel des comptes bancaires. Restitution. Mesures provisoires en vue de la confiscation. Confiscation.

METHODOLOGIE POUR LA PREPARATION ET LA REMISE DU MANUEL

Le travail à réaliser tiendra compte du contenu et de la structure des fiches belges mises au point par le Réseau Judiciaire Européen (RJE) et de l'expérience de cette institution en la matière. Le groupe de travail (GT) fera office de véritable forum de réflexion dans le domaine couvert et sera l'occasion d'échanger des informations et de débattre de plusieurs questions à l'ordre du jour. Les résultats des travaux du groupe de travail seront d'une importance capitale pour obtenir une connaissance réelle des systèmes juridiques et avoir des discussions en profondeur sur les questions abordées. En outre, l'instrument équivalant aux fiches belges pourra aussi être utilisé comme guide pratique. Cet instrument sera préparé suffisamment à l'avance pour pouvoir être présenté lors de la conférence régionale intermédiaire qui se tiendra au cours de la deuxième année du projet.

Cette deuxième réunion sera aussi l'occasion de partager les avis des experts internationaux et la première approche des participants sur les principales questions qui seront traitées, selon leur propre perspective et en fonction de leurs compétences respectives. Ces discussions détaillées et en profondeur permettront d'avoir un échange approfondi sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion.

PROFILS DES EXPERTS DES PAYS BENEFICIAIRES

Trois (3) participants par pays partenaire du Voisinage Sud seront invités à participer à cette réunion.

Leur profil sera : hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ou d'une autre autorité publique compétente en la matière, membres du judiciaire et autres professionnels du droit, universitaires et représentants de la société civile possédant une solide expérience des thèmes abordés par ce GT (droit pénal, droit procédural pénal, coopération pénale internationale,, etc.) ; la participation préalable à des activités similaires dans le cadre des projets EJM I ou EMJ II constitue un atout ; grande disponibilité pour effectuer le travail intense impliqué par l'activité du GT et la recherche, la préparation des réunions du GT, la collecte de la documentation et la rédaction du manuel (instrument équivalant aux fiches belges) ; aptitude à comprendre et à s'exprimer oralement et par écrit en français et/ou anglais (au moins les communications/contributions

écrites devraient se faire en français ou en anglais). On veillera à ce que les personnes prenant part aux activités portant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques occupent des postes stratégiques dans les institutions nationales et que, à ce titre, elles soient à même de partager les leçons tirées de ces activités avec leurs collègues et leur personnel.

Les experts (3) devront avoir un profil approprié, une bonne connaissance, une vision et une solide expérience dans ce domaine ; en outre, ils devront être disposés à livrer une contribution efficace et effective aux travaux de ce groupe de travail. Ceci suppose que leur pays d'origine les autorise non seulement à disposer de suffisamment de temps pour participer aux trois réunions prévues pour cette activité, mais aussi qu'ils puissent disposer du temps nécessaire pour continuer à travailler ensemble et avec l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet, de manière virtuelle, à travers le site Internet du projet et/ou d'autres moyens (courriels, etc.), de façon à assurer la continuité des travaux et un échange d'informations et d'idées entre toutes les parties impliquées. Pour cette raison, il serait souhaitable que la ou les mêmes personnes assistent à toutes les réunions, ou du moins que le chef de la délégation soit la même personne à chaque réunion.

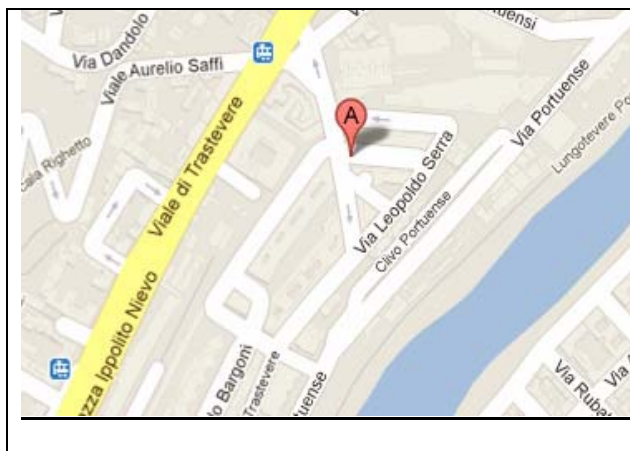
DOCUMENTATION

Une liste des documents de référence proposés pour approfondir les questions traitées sera fournie par l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet suffisamment à l'avance avant la date de la réunion.

LANGUES DE TRAVAIL

Français, anglais et arabe, avec interprétation simultanée durant la réunion.

LIEU DE LA REUNION ET HEBERGEMENT DES PARTICIPANTS



La réunion se tiendra à l'hôtel :

Ripa Hotel

Via degli Orti di Trastevere,3

00153 Rome

Tél. : + 39 06-58611

Fax : +39 06-5814550